

Direction des Jardins et de la Biodiversité

Modifications des horaires de travail : Qu'en est-il vraiment ?

Certains nous ont alerté sur la mise en place non concertée de la journée continue de 7h30 (6h30 – 14h avec pause de 20mn incluse dans le temps de travail, ce n'est pas une pause déjeuner).

La CFDT a saisi le service des Jardins ainsi que la DRH lors du groupe de suivi du 2 juillet 2020.

Tout d'abord, nous avons **dénoncé** :

- le manque de concertation avec les agents et les organisations syndicales, alors que le dialogue social est prôné dans nos collectivités.
- le manque d'anticipation des problèmes rencontrés par les agents (pas de sanitaires chantiers, altercations possibles avec des riverains, problèmes de transport et de garde d'enfants...). Les mandatés CFDT au CHSCT ont tiré la sonnette d'alarme.

Suite à un préavis de grève déposé fin juin, **la DJB a fait un brusque revirement** pour revenir aux horaires normaux, ce qui déstabilise à nouveau l'organisation personnelle des agents.

La CFDT a alors demandé qu'une enquête soit réalisée pour tous les services techniques sur l'organisation du travail en période estivale.

Lors de notre rencontre avec la DJB le 3 juillet, la CFDT a rappelé qu'un grand nombre d'agents est intéressé par les horaires de 6h30 mais que d'autres préfèrent les horaires habituels pour **leur organisation** personnelle.

La CFDT a demandé à ce que les deux horaires d'embauche soient mis en place dès cet été.

La DJB nous a répondu qu'ils n'étaient pas fermés à la possibilité de mettre en place ces deux horaires mais estimaient ne pas avoir le temps de le faire dans de bonnes conditions pour cet été.



Nous avons demandé que la Direction clarifie sa communication au sujet de cette OATT. Elle transmettra donc un questionnaire à la rentrée auprès de tous les agents afin de connaître leurs opinions.

Les RH restitueront le temps déjà posé le matin par tous les agents en ASA garde d'enfant, afin qu'ils ne se retrouvent pas lésés par le seul prétexte d'être parent.

Confédération Française Démocratique du Travail
8, place de Torigné – CS 93111 – 35031 RENNES Cedex
☎ 02 23 62 24 61
cfdt@rennesmetropole.fr - www.cfdtrennes.com



@cfdtrennes



<https://www.facebook.com/CfdtRennesMetropole/>